



CLUB FRANÇAIS DU CHIEN DE BERGER BELGE

Affilié à la Société Centrale Canine pour l'amélioration des Races de Chiens en France

DEMANDE D'ENGAGEMENT DISCIPLINES SPORTIVES

à Aubigny sur Nère les 24 et 25 août 2019

DATE LIMITE DE RECEPTION DES ENGAGEMENTS : 26 JUILLET 2019

Tout dossier réceptionné après le 26 juillet sera refusé.

RÈGLEMENT UNIQUEMENT au nom du C.F.C.B.B., soit par chèque bancaire (sociétaires Français)
soit par virement bancaire ou par mandat international (sociétaires Etrangers)

à adresser avec la présente feuille + dossier complet ** à :

M. Jean-Claude BERGEVIN - Le Gros Chêne - 45600 SAINT FLORENT LE JEUNE

Tél. : 02 38 36 94 23 / 06 78 69 67 34 - j-c.bergevin@orange.fr

**TOUT DOSSIER INCOMPLET, INSUFFISAMMENT AFFRANCHI ou RECEPTIONNE APRES le 26 juillet
SERA SYSTEMATIQUEMENT REFUSE.**

N° de tatouage (ou identification par transpondeur) : _____

N° de carte de Sociétaire 2019 (joindre une copie) : _____

Nom du chien : _____

N° Livre des Origines : _____ Né le : _____

Mâle Femelle

RACE : Berger Belge : Groenendaël Laekenois Malinois Tervueren Schipperke

Nom du Père : _____

Nom de la Mère : _____

Nom du Producteur : _____

(Propriétaire de la Mère au moment de la saillie)

Nom du Propriétaire : _____

Adresse : _____

CP : _____ Ville : _____ Pays : _____

Tél. : _____ mail : _____ Portable : _____

Les concours sont ouverts :

- aux sociétaires du Club Français du Chien de Berger Belge à jour de leur cotisation 2019
- aux Etrangers inscrits au Club du Berger Belge de leur pays à jour de leur cotisation 2019

** Le dossier doit comprendre obligatoirement par discipline :

- la fiche d'inscription aux concours
- la photocopie de la licence C.N.E.A.C. pour l'agility
- 3 étiquettes d'identification pour les épreuves de la C.U.N.
- la photocopie de la carte de sociétaire C.F.C.B.B. 2019
- pour les étrangers la photocopie de leur carte 2019 de sociétaire du pays et la photocopie du certificat antirabique
- un chèque de 20 € par discipline, libellé à l'ordre du C.F.C.B.B. (gratuit en agility pour les jeunes conducteurs)
- une enveloppe affranchie pour l'envoi du ticket de parking, faisant office de confirmation d'engagement

Le port de colliers à pointes, de colliers étrangleur, colliers à impulsion est formellement interdit sur l'ensemble du site de la Nationale.

Munissez-vous d'une photocopie du Certificat de naissance ou pedigree de votre chien.

Le concurrent s'engage à respecter les règlements de la cynophilie et de la S.C.C.

Signature du Président du Club

Signature du Concurrent



FICHE D'INSCRIPTION AUX CONCOURS : RING - MONDIORING - OBEISSANCE - R.C.I. - PISTAGE FCI - CAMPAGNE - AGILITY

Attention ! DATE LIMITE DE RECEPTION DES ENGAGEMENTS : 26 JUILLET 2019 concours réservés exclusivement aux membres du Berger Belge
adhésion sur le site <http://www.cfcbb.fr/new/index.php/le-club/adhesion-au-cfcbb>

Nom du chien : Variété :

Propriétaire : N° de carte Sociétaire 2019 : (joindre une copie)

- RING -		
GRAND PRIX FRANCOIS WASELS		
Attribution du titre CHAMPION DE RACE 2019 pour le gagnant de l'échelon 3		
Echelon 1	juge : M. Patrick SIMON	
Echelon 2	juge : M. Patrick SIMON	
Echelon 3	juge : M. Pierre Yves SECRETAIN	
H.A. : Alan CUYNET et Medhi CZESNIEWSKI (Ech. 3) Eddy LE BRETON et Grégory HUGOT (Ech. 1 et 2)		

- R.C.I. -	
GRAND PRIX RAOUL BELET	
juges : Jean et Xavier BRUNA	
Attribution du titre CHAMPION DE RACE 2019 pour le gagnant de l'échelon 3	
BREVET	
Classe 1	
Classe 2	
Classe 3	
H.A. : Thomas CASSIER et Ja Van MAREN	

- MONDIORING -	
GRAND PRIX LEON DESTAILLEUR	
juge : Sylvain RACLIN	
Attribution du titre CHAMPION DE RACE 2018 pour le gagnant de l'échelon 3	
Classe 1	
Classe 2	
Classe 3	
H.A. : Cédric GAUTFRUNED et Damien COMMEINHES Thème du Concours : NOËL	

- PISTAGE FCI -	
GRAND PRIX	
juge : Jean Luc BERNARD	
Attribution du titre CHAMPION DE RACE 2019	
FCI 3	
Attention : MAXIMUM 10 concurrents	

- OBEISSANCE -	
GRAND PRIX MARCEL RACQUE	
juge : Jean-Claude BERGEVIN	
BREVET	
Classe 1	
Classe 2	
Classe 3	

- AGILITY -			
juges: Dominique PRIN et Alain NICAISE			
Engagements à faire en ligne sur le site de la CNEAC : https://sportscanins.fr/calendrier/			
BREVET			
1 ^{ère} Partie		2 ^{ème} Partie	
		3 ^{ème} Partie	
GRADE :		2 ^{ème}	
		3 ^{ème}	

- CAMPAGNE -	
GRAND PRIX LOUIS HUYGHEBAERT	
juges : J-Pierre CARRIERE et Alain PHALIPPOU (pistage)	
H.A. : Julien TONIN et Jonathan BERGIN	
Attribution du titre CHAMPION DE RACE 2018 pour le gagnant de l'échelon 3	
BREVET	
CAMPAGNE 1	
CAMPAGNE 2	
Challenge Nelko du Mas des Lavandes	
CAMPAGNE 3	
Grand Prix Huyghebaert	
Priorité aux «Campagne 2 et 3»	

GRAND PRIX RENÉE DEMILLIER	
CHAMPIONNAT BERGER BELGE	
SENIOR	JEUNE CONDUCTEUR gratuit
GRAND PRIX JEAN-LUC BRECHET	
CHAMPIONNAT SCHIPPERKES	
SENIOR	JEUNE CONDUCTEUR gratuit
NUMERO LICENCE C.N.E.A.C. 2019	

Je joins mon règlement de € par :

chèque bancaire (sociétaires Français)

virement bancaire ou mandat international (sociétaires Etrangers)

Virements de l'étranger : Crédit Agricole Mutuel Nord de la France.
IBAN : FR76 1670 6000 6116 5664 0510 296 - SWIFT BIC : AGRIFRPP867

TARIF PAR DISCIPLINE : 20 €